

<https://fenvac.com/attentats-du-13-novembre-le-proces>



Attentats du 13 novembre : le procès du "logueur" des jihadistes prévu début 2018

- Revue de presse -

Publication date: mercredi 4 octobre 2017

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Ce procès, devant le tribunal correctionnel de Paris, sera le premier en lien avec ces attentats qui ont fait 130 morts, à se tenir en France.

Le procès de Jawad Bendaoud, le "logueur" des djihadistes des attentats du 13-Novembre, "devrait se tenir du 24 janvier au 14 février", a annoncé mercredi le juge Christophe Teissier aux parties civiles, selon ses propos rapportés par des participants à cette réunion à Paris. Jawad Bendaoud est poursuivi pour "recel de malfaiteurs terroristes". Ce procès, devant le tribunal correctionnel de Paris, sera le premier en lien avec ces attentats qui ont fait 130 morts, à se tenir en France. Deux autres prévenus comparaîtront également dans cette procédure qui a été disjointe du dossier principal, toujours en cours d'instruction.

Un appartement prêté à l'organisateur présumé des attaques.

Les deux autres prévenus sont un proche de Jawad Bendaoud, Mohamed Soumah, et Youssef Aïtboulaïh, un frère d'Hasna, décédée lors de l'assaut policier du 18 novembre contre l'appartement prêté par le "logueur". Abdelhamid Abaaoud, organisateur présumé des attaques, et un autre auteur des tueries s'y étaient repliés et étaient morts lors du même assaut. L'annonce de la tenue de ce procès a eu lieu alors que les juges en charge de l'enquête ont convié de mercredi à vendredi les parties civiles, au nombre de 2.000 environ, pour faire un point sur leur enquête.

Une douzaine de personnes mises en examen.

Une douzaine d'autres personnes sont mises en examen dans ce dossier, avec au tout premier plan Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos, actuellement détenu à Fleury-Mérogis, en banlieue parisienne. Celui-ci souhaite assister à son procès, prévu à Bruxelles en décembre, pour des tirs sur des policiers en mars 2016, lors de la fusillade qui avait précipité la fin de ses quatre mois de cavale, a annoncé fin septembre le parquet fédéral belge.

Date : 04/10/17

Auteur : AFP

Source : Europe 1